

PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES BUREAU DES ELECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

ARRÊTÉNº 2014/ 6285

instituant les bureaux de vote dans la commune de CHENNEVIERES SUR MARNE à compter du 1^{er} mars 2015

Le Préfet du Val de Marne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral et notamment les articles L.17 et R.40;

Vu le décret n°2014-171 du 17 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département du Val-de-Marne ;

VU l'arrêté DRCT/4 n°2013/2422 du 12 août 2013 instituant les bureaux de vote dans la commune de CHENNEVIERES SUR MARNE à compter du 1^{er} mars 2014 ;

Vu l'avis du Maire en date du 2 juillet 2014 ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

<u>Article 1</u> - L'arrêté DRCT/4 n°2013/2422 du 12 août 2013 instituant les bureaux de vote dans la commune de CHENNEVIERES SUR MARNE est abrogé à compter du 1^{er} mars 2015.

<u>Article 2</u> - A compter du 1^{er} mars 2015, les électeurs de la commune de CHENNEVIERES SUR MARNE sont répartis entre les bureaux de vote suivants :

.../...

Canton nº 4 (Champigny-sur-Marne-2)

Bureau n°1 - Théâtre Roger Lafaille - 11, avenue du Maréchal Leclerc

Bureau n°2 - Théâtre Roger Lafaille - 11, avenue du Maréchal Leclerc

Bureau n°3 - Groupe scolaire Jacques Doré - 4, rue de Durmersheim

Bureau n°4 - Groupe scolaire Jacques Doré - 4, rue de Durmersheim

Bureau n°5 - Fort de Champigny - 140 bis, rue Aristide Briand

Bureau n°6 - Groupe scolaire Le Moulin à Vent - avenue Claude Debussy

Bureau n°7 - Groupe scolaire Le Moulin à Vent - avenue Claude Debussy

Bureau n°8 - Salle Cordelle - 8, avenue de Chagny

Bureau n°9 - Groupe scolaire Rousseau - avenue Claire

Bureau n°10 - Groupe scolaire Rousseau - avenue Claire

Bureau n°11 - Groupe scolaire « Les Hauts de Chennevières » - rue Clément Ader

Bureau n°12 - Groupe scolaire « Les Hauts de Chennevières » - rue Clément Ader

<u>Article 3</u> - A compter du 1^{er} mars 2015, le bureau centralisateur de la commune, quel(s) que soi(en)t le ou les scrutins considéré(s) est le bureau suivant :

Bureau n°1 - Théâtre Roger Lafaille, 11 avenue du Maréchal Leclerc

Article 4 - Le périmètre géographique affecté à chaque bureau de vote figure en annexe du présent arrêté qui prend effet à compter du 1^{er} mars 2015.

<u>Article 5</u> - Les dispositions du présent arrêté ont un caractère permanent. En cas de modification(s), sur proposition du Maire, un nouvel arrêté pourra éventuellement être pris ; celui-ci devra être notifié au Maire avant le 31 août de l'année considérée ; il s'appliquera le 1^{er} mars suivant et sera pris en compte pour l'établissement des listes électorales entrant en vigueur à cette date.

<u>Article 6</u> - Les Français établis hors de France (article L.12 du code électoral) et les militaires (article L.13 du code électoral) seront inscrits sur la liste électorale du 1er bureau de vote de la commune.

<u>Article 7</u> - Les mariniers et les membres de leurs familles habitant à bord (article L.15 du code électoral) pourront sans condition de résidence être inscrits sur la liste électorale du 1^{er} bureau de vote de la commune de *Villeneuve-Saint-Georges*.

<u>Article 8</u> - Les personnes sans domicile fixe (article L.15-1 du code électoral) seront inscrites sur la liste électorale du bureau de vote de la commune à l'intérieur des limites duquel est situé l'organisme d'accueil.

<u>Article 9</u> - Pour toute élection, un avis publié par le Maire fera connaître aux électeurs les locaux où ils seront appelés à prendre part au vote. Cet avis devra, en particulier, indiquer les rues rattachées à chaque bureau de vote, conformément au présent arrêté.

Article 10 - Le Secrétaire général de la préfecture, le Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne et le Maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet et par délégation

Le Sous-préfet à la Ville

Copie certifiée conforme à l'original Par délégation, le Chef de bureau

Fait à Créteil, le

Le Sous-préfet à la Ville Secrétaire Général Adjoint 2 1 JUL 2014

Hervé CARRERE



1^{er} bureau

THEATRE ROGER LAFAILLE 11 Avenue du Maréchal Leclerc

Aqueduc (rue de l')

Archers (rue des)

Baudin (rue)

Bry (rue de)

Chennevières (route de)

Colombert (ruelle)

Fraternité (rue de la)

France (Résidence de)

Gabriel Péri (rue)

Hélaines (sentier des)

Maugrains (rue des)

Maugrains (sentier des)

Plaine (rue de la)

Maréchal Leclerc (avenue du)

Pont (rue du)



2ème BUREAU

THEATRE ROGER LAFAILLE 11 avenue du Maréchal Leclerc

Casenave (rue)

Cèdre (allée du)

Chambridaults (sentier)

Champigny (rue de)

Champigny (sentier de)

Château (Boulevard du)

Côteau (rue du)

Croix Saint Vincent (sentier de la)

Etape (rue de l')

Gare (rue de la)

Gorgette (sentier de la)

Grand Chêne (allée du)

Grandes Vignes (sentiers des)

Havarde (sentier de la)

Houin (rue d')

Ile de Conge (rue de l')

Jean Angèle (voie)

La Varenne (avenue de)

La Varenne (rue de)

Marguerite (rue)

Marne (rue de la)

Moulinet (sentier du)

Parc (rue du)

Pommiers (allée des)

Port (rue du)

Roissis (sentiers des)

Saint Maur (rue de)

Vieux Moulin (rue du)

Vieux Moulin (sentier du)



3ème BUREAU

Groupe scolaire JACQUES DORE 4 rue de Durmersheim

Albert (avenue)

Coeuilly (avenue de)

Condorcet (rue)

Croix Saint Siméon (allée de la)

Durmersheim (rue de)

Fusillés de Châteaubriant (rue des)

Gay Lussac (rue)

Georges (avenue)

Jacques Doré (rue)

Liberté (rue de la)

Maillarde (Chemin de la)

Mare de l'Orme (allée de la)

Montchanin (rue)

Pierre et Marie CURIE (rue)

Pré Fleurant (rue du)

Raymond (avenue)

République (rue de la)

Splendide Panorama (Chemin du)

Sucy (rue de)

Thérèse (avenue)



4ème BUREAU

Groupe scolaire JACQUES DORE 4 rue de Durmersheim

André Derain (allée)

Belvédère (rue du)

Corsin (Impasse)

Delacroix (allée)

Gauguin (allée)

Général de Gaulle (rue du)

Gosset (impasse)

Henri Matisse (rue)

Liborel (impasse)

Liborel (rue)

Marie Laurencin (allée)

Millet (allée)

Modigliani (rue)

Nicolas Mignard (allée)

Ormes (allée des)

Picard (impasse)

Prévost (impasse)

Prieuré (allée du)

Renoir (allée)

Utrillo (allée)

Van Gogh (rue)

Vigée Lebrun (rue)

Watteau (rue)



5ème BUREAU

FORT DE CHAMPIGNY 140 BIS RUE ARISTIDE BRIAND

Aristide Briand (rue)

Jules Viéjo (rue)

Mon Idée (Place)

Pierre Boucharinc (rue)



6ème BUREAU

Groupe Scolaire LE MOULIN A VENT Avenue Claude Debussy

Alma (rue de l')

Alma (sentier de l')

Basse Hutte (sentier de la)

Chatelets (sentier des)

Clos du Belvédère (allée du)

Croix Javot (Chemin de la)

Emmanuel Chabrier (avenue)

Fragonard (rue)

Haute Hutte (sentier de la)

Henri Peuteuil (rue)

Ingres (rue)

Maurice Ravel (avenue)

Moulin à Vent (sentier du)

Sapins (allée des)



7ème BUREAU

Groupe Scolaire LE MOULIN A VENT Avenue Claude Debussy

Amboile (rue d')

Bossuet (allée)

Claude Debussy (avenue)

Edouard Branly (avenue)

Gabriel Fauré (avenue)

G.S. « Le Moulin à Vent »

Mathilde Lapeyre (avenue)

Noyon (avenue de)

Saint Mihiel (rue)



8ème BUREAU

Salle Cordelle 8 avenue de Chagny

Bois (avenue du)
Chagny (avenue de)
Claire (avenue)
Emile Renaud (avenue)
Fossés Verts (rue des)
Germaine (avenue)
Jeanne (avenue)
Libération (route de la)
Molière (rue)
Mozart (rue)
Mogatons (sentier des)
Platanes (avenue des)
Résistance (rue de la)
Simone Bigot (rue)
Transversale (rue)

Védrines (avenue)

Yvonne (avenue)



9ème BUREAU

Groupe Scolaire ROUSSEAU Avenue Claire

Anjou (Villa d')
Auguste Comte (Square)
Autun (avenue d')
Bourgogne (villa)
Bretagne (villa)
Charolles (rue de)
Edmond (rue)
Corse (villa)
Ile de France (villa)
Lorraine (square)
Lorraine (villa)
Picardie (villa)
Provence (villa)
Roussillon (rue du)

Touraine (villa)



10^{ème} BUREAU

Groupe Scolaire ROUSSEAU Avenue Claire

Alsace (rue d')

Auvergne (rue d')

Champagne (villa)

Franche Comté (villa)

Gascogne (villa)

Jean de La Fontaine (rue)

Languedoc (villa)

Normandie (villa)

Plessis Trévise (route du)

Rabelais (rue)



11^{ème} BUREAU

<u>Groupe Scolaire « LES HAUTS DE CHENNEVIERES »</u> <u>Rue Clément Ader</u>

Battues (allée des)

Bordes (allée des)

Caravelle (allée de la)

Closeraie (impasse de la)

Frégate (allée de la)

Galiote (allée de la)

Goëlette (place de la)

Hauts de Chennevières (allée des)



12cme BUREAU

<u>Groupe Scolaire « LES HAUTS DE CHENNEVIERES »</u> <u>Rue Clément Ader</u>

Bordes (rue des)

Bosquet (rue du)

Champlain (avenue)

Clairière (rue de la)

Clément Ader (rue)

Closeraie (allée de la)

Europe (rue de l')

Jean Mermoz (rue)

Jean Monnet (rue)

Jean Moulin (rue)

Pré de Champlain (rue du)

Provins (route de)